

ESSAI  
SUR  
L'HYDROPIE DES OVAIRES,  
PRÉSENTÉ,

à l'École de Santé de Montpellier,

Le *fructidor*, an cinquième de la République,

Par FRANÇOIS LATAPIE, de Villefranche, Département  
de l'Aveyron, inscrit au registre des matricules de la ci-  
devant Université de Médecine de Toulouse, et étudiant  
dans l'École de Médecine de Montpellier, depuis sa nouvelle  
organisation.

---

Non semper ea sunt que videntur : decipit  
frons prima multos.

Phœd. lib. IV fabul.

---



A MONTPELLIER,  
chez G. IZAR et A. RICARD, Imprimeurs de l'École de  
Médecine, place d'Encivade, n°. 208, an V.

E S S A I

S U R

HYDROPIQUE DES OVAIRES.

P R É S E N T É

à l'École de Santé de Montpellier,

par M. le Docteur, au cinquième de la République,

FRANÇOIS LATAPIE, de Villefranche, Département

de l'Hérault, inscrit au registre des praticiens de la

Faculté de Médecine de Montpellier, et exerçant

à la Faculté de Médecine de Montpellier, depuis sa

nomination.

Montpellier ce sixième jour d'août, l'an

de la République

l'an IV de la République.



A M O N T P E L L I E R,

chez G. LIZAR et A. RICARD, Imprimeurs de l'École de

Médecine, place d'Enchaude, n. 208, au V.



## ESSAI

### L'HYDROPIESIE DES OVAIRES.

**OUTRE** les maladies communes aux deux sexes, les femmes sont de plus sujettes à une infinité de maux, qui tirent leur origine de la matrice et de ses dépendances : cet organe qui leur est particulièrement affecté, ainsi qu'aux femelles des autres animaux, jouit d'une vie *sui generis*, indépendante de la vie commune, (1) et doit par conséquent avoir ses maladies propres. J'ai choisi pour sujet de ma dissertation, l'hydropisie des ovaires : je sens que l'entreprise est difficile, peut-être même au dessus de mes forces; néanmoins encouragé par un des professeurs qui illustrent cette école, (2) et d'ailleurs espérant tout de l'indulgence

(1) Cours de physiologie du citoyen DUMAS.

(2) Le citoyen PERTOT. Je n'oublierai jamais les égards qu'il a eu pour moi et je me féliciterai toujours d'avoir été son élève.

de mes lecteurs, je vais avant d'entrer en matière, donner une idée succincte de la structure anatomique de ces parties.

§. I.

La matrice, viscère charnu, membraneux et vasculaire est située dans le petit bassin, entre la vessie urinaire et l'intestin rectum, avec lesquels elle a des connexions. Elle est recouverte du péritoine dans toute son étendue à l'exception de son angle inférieur, appelé museau de tanche : cette membrane lui est si adhérente qu'elle paroît entrer dans sa structure même, quoiqu'elle ne fasse que l'envelopper, comme on l'observe à l'égard des autres viscères.

Les parties dépendantes de la matrice sont les ligamens, les trompes, les ovaires et le vagin; les ligamens sont au nombre de huit, distingués en larges, en ronds et en petits ronds ou replis semi-lunaires du péritoine. Je me contenterai de décrire les ligamens larges, parce qu'ils ont plus de rapport que les autres avec les ovaires, dont je dois m'occuper principalement. Les ligamens larges, au nombre de deux, sont des replis du péritoine; ou pour mieux dire ils ne sont que la continuation des lames du péritoine qui revêtent le corps de la matrice: ils vont s'attacher aux côtés du petit bassin et leur situation est telle qu'ils en partagent la cavité en deux parties, l'une antérieure et l'autre postérieure. Chacun de ces ligamens est divisé vers son bord supérieur en deux feuillets qu'on nomme vulgairement ailerons, l'un est en

devant et l'autre en arrière : le premier plus large et plus élevé, renferme dans son épaisseur un conduit désigné sous le nom de trompe de fallope, dont je ne donnerai pas la description. Le second est plus étroit il est situé plus bas et sert d'enveloppe à l'ovaire ainsi qu'à son ligament. L'usage des ligamens larges est non-seulement de retenir la matrice et de l'empêcher de se porter à droite et à gauche, mais encore de fournir à son développement dans le temps de la grossesse, au point que vers les derniers mois ils disparaissent presque entièrement et les trompes et les ovaires se trouvent alors appliquées aux parties latérales et inférieures de ce viscère.

Les ovaires sont deux corps blanchâtres, à peu-près du volume et de la figure d'une grosse fève de marais (1) ils sont placés de champ dans l'épaisseur de l'aile postérieure des ligamens larges comme nous l'avons déjà dit et tiennent aux côtés de la matrice, par une espèce de ligament arrondi, que les anciens ont pris pour un conduit, qu'ils ont nommé canal déférent. Les ovaires outre l'enveloppe que les ligamens larges leur fournissent, ont encore une membrane qui leur est propre et qui recouvre immédiatement leur substance dont on ne connoit pas parfaitement la structure. Ils se trouvent aussi unis aux trompes par une portion du morceau frangé. Ces corps sont plus gros dans le jeune âge, sur-tout à l'âge de puberté, que dans la vieillesse ;

(1) BAUDELOQUE, l'art des accouchemens.

dans ce dernier temps ils se flétrissent et disparaissent presque en entier (1).

L'usage des ovaires n'est pas bien connu. Sont-ils comme Pont cru les anciens, destinés, ainsi que les testicules dans l'homme, à sécréter une liqueur prolifique et d'après cela devons nous croire avec eux que le fœtus est formé par le mélange des deux semences? ou bien faut-il avec les modernes croire aux vésicules qu'on voit dans les ovaires, les appeler des œufs et adopter leur système? (2) Si j'étois forcé d'opter entre ces deux opinions, je me déciderois pour celle des anciens; (3) avouant toutes fois que la gé-

(1) Je disséquai l'année dernière le cadavre d'une vieille femme avec deux de mes amis les citoyens GRAND et GOSSEN. Malgré toutes nos recherches nous ne pûmes absolument pas trouver les ovaires.

(2) *Omnia ex ovo*, a dit ARISTOTE: mais à cet égard je citerai un passage de SABATIER où il dit; ce n'est que par une comparaison du sac qui se forme autour du fœtus dans la matrice des vivipares, avec le revêtement et l'accroissement des œufs dans celles des ovipares, qu'il a dit (HARVÉE) que tous venoient d'un œuf et en cela il n'a fait que répéter ce qu'ARISTOTE avoit dit avant lui. SABATIER trait. compl. d'anat.

(3) Il semble que le premier regard que les hommes ont porté sur eux-mêmes a été en ceci comme en bien d'autres choses le plus assuré et le plus heureux. Le résultat de leurs premières observations est encore le monument le plus honorable pour la raison humaine. Le système d'HIPPOCRATE sur la génération est encore aujourd'hui malgré nos prétendus progrès, le plus clair et le plus vraisemblable. De sorte qu'on peut dire que pendant plus de deux mille ans on n'a pas cessé de se tromper à pure perte. On n'a épuisé toutes les erreurs, toutes les découvertes et toutes les rêveries, que pour répéter ce qu'HIPPOCRATE avoit dit, on ne s'est si

( 7 )

nération est et sera long-temps couverte d'un voile impénétrable.

Toutes les parties que je viens de décrire, sont arrosées par les vaisseaux spermaticques et hypogastriques. Les artères spermaticques tirent le plus souvent leur origine de l'aorte au dessous des artères rénales même. L'artère hypogastrique ou iliaque interne fournit l'utérine, la honteuse interne etc., dont les ramifications forment de fréquentes anastomoses avec celles des spermaticques. Les veines ont la même origine que les artères: elles viennent des spermaticques et des hypogastriques.

On connoît peu les vaisseaux lymphatiques de ces parties: on en a cependant observés sur la matrice et on en a vu sur des ovaires malades. Ces derniers étoient fort dilatés et remplis d'une lymphe visqueuse. (1)

Les nerfs viennent des plexus rénaux et mésentérique inférieur, ainsi que des nerfs intercostaux à leur entrée dans le bassin.

---

long-temps égaré, que pour revenir sur la route que ce grand homme nous avoit montrée. Son sentiment sur la manière dont l'espèce humaine se conserve et se propage, a été reproduit par un naturaliste célèbre (a) de ce siècle, qui l'a embellie des charmes de son éloquence etc etc. ROUSSEL syst. phy. et mor. de la femme.

(a) BUFFON.

( 1 ) SABATIER trait. compl. d'anat.

## §. II.

Jusqu'ici il n'est aucun auteur qui ait traité *ex professo* de l'hydropisie des ovaires. Cette maladie paroît avoir été méconnue des anciens, ou du moins ils l'ont confondue avec l'hydropisie de la matrice et nous sommes obligés pour l'étudier de recourir aux observations qui nous ont été transmises par MEERKRENIUS, CAMERARIUS, MORGAGNI, BONNET, MEAD, WEPFER, BIANCHI, MONRO, etc. Les mémoires insérés dans les collections des diverses sociétés académiques sont encore une source féconde où l'on peut puiser des notions exactes sur cette maladie, qui n'est pas aussi rare qu'on pourroit le penser : (1) ils nous laissent cependant bien des choses à désirer. Je ne prétends pas suppléer, dans cet essai, à leur insuffisance ; cette tâche pénible exigeroit des connoissances et une expérience bien supérieures à celles que je puis avoir acquises depuis que je me nourris de la saine doctrine qu'on nous enseigne avec tant de zèle dans cette école.

## §. III.

Le relâchement et la foiblesse des fibres occasionés par

---

(1) L'hydropisie enkystée est une maladie très-fréquente parmi les femmes. CAMERARIUS l'avoit déjà remarqué depuis long-temps, etc. CHAMSON de montaux mal. des femmes,



des grandes évacuations ( particulièrement les sanguines ), un climat humide, une vie oisive et sédentaire, une nourriture chétive et trop aqueuse, (1) les maladies qui causent un affoiblissement considérable, une surabondance de sérosité occasionée par un embarras dans les organes sécrétaires et excrétoires; la suppression des évacuations naturelles (2) etc.; sont tout autant de causes capables de produire l'hydropisie.

Les obstructions et tout ce qui gêne la circulation du sang dans ses vaisseaux; des alimens visqueux, tenaces, un air froid et humide, les exercices violens et trop longtemps continués, un trop long usage des liqueurs fermentées prises en abondance (3), les compressions externes faites par des ligatures, des vêtemens trop serrés, les corps de baleine, sont encore des causes fréquentes d'hydropisie.

Elle survient aussi quelquefois après les fièvres mal jugées

(1) MONRO cite une foule d'observations, qui viennent toutes à l'appui de ce que j'avance. Voy. dans son essai sur l'hyd. les notes de la page 15 et suivantes.

(2) Les femmes étant plus sujettes que les hommes à la suppression des évacuations naturelles et étant d'ailleurs d'une complexion plus foible (a), il n'est pas étonnant qu'elles soient aussi plus fréquemment attaquées des différentes espèces d'hydropisies. MONRO ibid page 22.

(a) *Mulierem rariore et molliore carne esse quam virum ceceo. Hipp. de mulier. morb. lib. 1. Foët.*

(3) *Bibacissimos belluones sapius hoc morbo quam ceteros mortales confictari, inquit SYDENH. in tract. de hydr.*

et à la suite de la petite vérole (1) et de la gâle (2) mal traitées (3).

Presque toutes les causes énoncées ci-dessus, peuvent occasionner les différentes espèces d'hydropisies et dans les deux sexes également: mais il en est d'autres qui agissent plus particulièrement pour produire l'hydropisie des ovaires; de ce nombre sont, un vice dans le flux menstruel, la suppression naturelle de cet écoulement périodique (4), la jouissance des plaisirs vénériens trop répétée, une abstinence entière de ces plaisirs, la tension excessive de l'esprit, des nerfs trop mobiles, des passions vives, les métastases laiteuses, les maladies inflammatoires de la matrice, qui occasionnent l'engorgement des trompes, des ligamens, des ovaires, etc.

---

(1) *In civitate Anhaltinâ fere omnes pueri post variolas in anasarcam incidunt. Loss. de lang. lymph. § 43.*

(2) *Scabies item, si usu topicarum in tempestivâ omisâs universalibus tractatur, leucophlegmatiam non facile curabilem corpori accelerat. Ibid § 44.*

(3) La rupture des vaisseaux lymphatiques, que certains auteurs ont regardée comme une cause fréquente d'hydropisie, est à ce que je crois très-rare. Voy. MONRO ess. sur l'hyd. pag. 33 not. 2.

(4) Pour appuyer ce que j'avance ici, je laisserai de côté les théories mécaniques de CHAMBER de MONTAUX, ainsi que celles qui peuvent avoir paru sur ce sujet; et je me contenterai de remarquer que presque toutes les observations qui nous ont été transmises sur l'hydropisie des ovaires, ont été faites sur des personnes atteintes de cette maladie, après la cessation de leurs règles, ou sur des personnes chez qui cet écoulement étoit irrégulier et insuffisant.

Après avoir fait connoître les principales causes de l'hydropisie en général, et en particulier de l'hydropisie des ovaires, je vais passer au diagnostic de cette dernière.

L'hydropisie des ovaires peut dans son principe être prise pour une grossesse : cette erreur n'est pas rare ; elle peut occasionner les plus grands troubles dans une famille ; ternir la réputation d'une personne vertueuse etc. (1) Elle peut encore

---

(1) Je citerai à ce sujet un fait qui s'est passé dans le ci-devant couvent de l'Espinasse, situé aux environs de Toulouse. Trois religieuses de cette maison, sans aucune indisposition préalable, virent le volume de leur ventre grossir considérablement ; et comme dans une société de femmes il est difficile de cacher une pareille incommodité, sur-tout quand on n'y a aucun intérêt, toute la communauté en fut bientôt instruite ; la nouvelle ne tarda pas à se répandre et à fournir matière aux calomniateurs. On eut recours aux personnes de l'art dont les avis furent partagés. Comme on vouloit absolument éclaircir le fait, on appela en dernier ressort un accoucheur des environs de Toulouse qui jouissoit d'une grande réputation. Il les déclara enceintes et sa décision prévalut. Quelque temps après l'une d'entr'elles mourut, et à l'ouverture de son cadavre on reconnut qu'elle avoit succombé à une hydropisie des ovaires. D'ailleurs elles avoient toutes trois dépassé les neuf mois, terme ordinaire de la gestation chez les femmes (a). Qui de nous par une précipitation inconsidérée, voudroit avoir une semblable erreur à se reprocher ? Le citoyen MAGNE, élève de cette école, peut attester ce fait dont il m'a rappelé le souvenir...

(a) La durée de la grossesse peut dans quelques cas particuliers se prolonger jusqu'au dixième, au onzième et au douzième mois. HIPPOCRATE, ARISTOTE, LIGUARD, BUFFON, PETIT etc. etc. nous garantissent le fait. Il faut cependant convenir que ces cas sont excessivement rares.

être confondue avec l'ascite, avec l'hydropisie de la matrice, la tympanite qui attaque aussi cet organe, avec l'hydropisie du péritoine, etc.

Quoique l'hydropisie des ovaires attaque le plus souvent les femmes qui cessent d'être réglées, elle peut survenir aussi chez une jeune personne dont le flux menstruel est supprimé ou dérangé, et dans l'un et l'autre cas être prise, dans son commencement, pour une grossesse. D'abord les signes rationnels sont souvent à peu près les mêmes. Le gonflement progressif du ventre, celui du sein (1), le dérangement ou la suppression des menstrues, le dégoût pour certaines choses, des appetits singuliers, des nausées, des vomissemens, sont tout autant de signes qui peuvent se rencontrer et dans la vraie grossesse et dans l'hydropisie des ovaires. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir les diverses observations qui nous ont été transmises sur cette maladie, ainsi que les auteurs qui ont traité des accouchemens.

Le siège de la tumeur n'est pas non plus un signe pathognomonique, un signe qui doive toujours nous faire présumer une hydropisie des ovaires: en effet dans tous les traités d'accouchemens, nous trouvons des faits qui nous prouvent que le produit de la conception s'est quelquefois développé dans les ovaires et qu'il y a pris son accroisse-

---

(1) On a même remarqué une sérosité laiteuse sortir des mamelles. Voy. *Слѣдств. de MONT.* pag. 372. hist. de la maladie de Mad. *Freniot* (a).

(a) Néanmoins dans l'hydropisie des ovaires, le plus communément les mamelles se flétrissent.

ment : ce qui constitue une grossesse par erreur de lieu , autrement appelée par les auteurs grossesse extra-utérine.

Le toucher seul peut nous fournir des signes qui nous mettent à même de prononcer affirmativement quand il s'agit de distinguer un corps quelconque contenu dans la cavité de la matrice , mais quand ce même corps se trouve renfermé dans l'un des ovaires, on ne peut proposer que des doutes, au moins dans le commencement (1); il faut alors s'aider des signes anamnestiques : et je dirai avec M. PETIT dans sa réponse à M. CHAMBON de MONTAUX qui lui demandoit son avis sur la maladie de Mad. Fremiot. » Je crois que » dans un cas pareil, le mieux est de ne point hasarder » de jugement, de donner la chose pour ce qu'elle est , » c'est-à-dire une affaire que le temps seul peut éclaircir (2). »

(1) On pourroit m'objecter que l'hydropisie des ovaires étant ordinairement formée par un fluide , on devoit la distinguer de la grossesse extra-utérine, à l'aide de la fluctuation. Mais je répondrai que les matières contenues dans le kyste qui forme cette hydropisie sont souvent si épaisses qu'elles peuvent être prises pour un corps solide. D'ailleurs l'épaisseur des tégumens du bas ventre et celle des parois du kyste, sont je crois, une cause suffisante, capable d'excuser celui qui dans une pareille circonstance n'oseroit pas prononcer définitivement.

(2) Voy. CHAMBON de MONTAUX pag. 372 (a).

(a) L'hydropisie des ovaires et celle du bas ventre même, en ont souvent imposé aux personnes de l'art, à l'occasion des fausses grossesses. Quoique ces maladies aient leurs symptômes caractéristiques comme toutes les autres, il faut convenir qu'il n'est pas facile de les distinguer dans les premiers temps. BAUDELOQUE pag. 660 l'art des accouch.

Je doute si ceux qui avoient vu Mad. Claris dans sa maladie, auroient prononcé affirmativement (avant l'ouverture du cadavre) qu'elle étoit morte des suites d'une grossesse extra-utérine qu'elle n'avoit pas pu se terminer par l'accouchement. Voy. POUTEAU mélan. de chir. pag. 383.

Quand l'hydropisie des ovaires est plus avancée, alors elle peut être confondue avec l'ascite, et on ne peut la reconnoître que par le rapport de l'état primitif de la maladie; CULLEN dit à ce sujet. » La plus grande difficulté qui se rencontre dans le diagnostic de l'ascite, consiste à distinguer les cas où l'eau est renfermée dans la cavité de l'abdomen, de ceux où les différens degrés d'hydropisie enkystée dont j'ai parlé plus haut, ont lieu. Il n'y a peut-être aucun moyen certain de déterminer, d'une manière positive, le diagnostic dans tous les cas; mais l'on peut, dans un grand nombre, tenter de former un jugement à cet égard. »

L'on peut en général présumer que l'eau est renfermée dans la cavité de l'abdomen, lorsque les symptômes qui ont précédé donnent lieu de soupçonner une diathèse hydropique générale, et qu'en même temps il se manifeste quelque degré d'hydropisie dans d'autres parties du corps; surtout si le gonflement du bas ventre a été égal dès le commencement même de la maladie; mais quand elle n'a pas été précédée d'un état cachectique remarquable du système, et que dans le principe la tumeur et la tension ont été plus considérables dans une partie du ventre que dans une autre, il y a lieu de soupçonner une hydropisie enkystée. Dans les cas même où la tension et la tumeur sont générales et uniformes dans toute l'étendue du bas ventre, l'on aura de très-fortes raisons de soupçonner que l'ascite est du genre des hydropisies enkystées; selon que les circonstances suivantes se rencontreront en plus ou moins grand nombre.

Tout le reste du corps est en général peu affecté, les forces du malade sont peu diminuées, l'appétit est bon, et le sommeil naturel est peu interrompu, les règles continuent à couler comme de coutume chez les femmes; l'anasarque n'est pas encore formée, ou est bornée aux extrémités inférieures, et l'on n'observe pas une pâleur leucophlegmatique ou une couleur plombée du visage; il n'y a ni fièvre, ni soif considérable, ou bien les urines ne sont pas rares, comme il arrive lorsque l'affection est plus considérable, etc.

Je dirai encore qu'on distingue l'ascite de l'hydropisie des ovaires, parce que cette dernière s'accroît plus lentement; on a vu sa durée portée à quatre (1), six, huit et dix ans (2), tandis que l'ascite acquiert quelquefois un volume énorme dans l'espace d'un mois (3): d'ailleurs la peau conserve sa couleur et sa fraîcheur; c'est un des signes que Nux regardoit comme le plus assuré de la différence de ces deux maladies. CHAMBON avoit fait la même remarque dans la personne de Madame Fremiot; c'est un signe qu'on rencontre quelquefois, mais rarement dans l'ascite, tandis qu'il est constant dans l'hydropisie enkystée. En troisième lieu, les forces se soutiennent et l'exercice des fonctions paroît entier, mal-

(1) Mémoir. de l'acad. roy. des sciences, année 1707.

(2) MONRO cite, d'après WEPFER, l'histoire d'une vieille femme qui avoit été malade de cette espèce d'hydropisie pendant vingt ans, et qui mourut d'une autre maladie.

(3) Mém. de l'acad. roy. des sciences, année 1728.

gré l'énorme volume du ventre ; on a même vu des femmes avoir une agilité et une légèreté surprenante malgré le poids de l'abdomen , etc. (1).

Je ne pousserai pas plus loin le diagnostic de cette maladie , je passerois les bornes que je me suis prescrites , si je me laissois entraîner par l'importance du sujet.

#### §. V.

Le pronostic sur l'hydropisie des ovaires doit être toujours fâcheux. « Cette espèce , ( dit SAUVAGES , en parlant » de l'hydropisie des ovaires ) au rapport de MEAD , cède » rarement aux remèdes. CHAMBON dit aussi à la page 428 : » Voilà encore une maladie dont la curation est au-dessus » des efforts de la médecine , et qui élude en même temps » la hardiesse des grandes opérations , quand elle est par- » venue à un certain degré d'accroissement. Cependant nous trouvons deux exemples de cure radicale dans les mémoires de l'académie de chirurgie (2) ; MONRO nous en

---

[1] Quant à la fièvre et aux urines briquetées que certains auteurs nous donnent comme des signes diagnostics de l'hydropisie des ovaires , je crois qu'on peut plutôt les placer parmi les signes pronostics. Ils annoncent que la maladie est parvenue à sa dernière période , et que la malade n'est pas loin de sa perte.

(2) Observations communiquées à l'académie par M. LE DRAN. La femme qui fait le sujet de son premier mémoire en fut quitte pour une fistule. Elle mourut quatre ans après l'opération. La seconde guérit radicalement.



fournit encore une autre dans ses observations (1). On a vu des femmes vivre très-long-temps, quoique atteintes de cette maladie (2).

#### §. V I.

Dans le traitement de l'hydropisie des ovaires, on ne peut fonder aucune espérance sur les remèdes internes ; au lieu d'être utiles aux malades, ils les jettent dans l'affaïssement et la langueur ; il n'y a pas même une observation par laquelle on puisse prouver que les médicamens internes aient procuré un instant de soulagement aux malades : quand on y insiste d'une manière vive, ils augmentent très-promptement leur mauvais état.

CULLEN dit en parlant des hydropisies enkystées, qu'on peut souvent procurer dans ce cas un soulagement passager par le moyen de la paracentèse (3). On trouve dans le traité des maladies chirurgicales de M. CHOPPARD le passage suivant : „ il ne faut, dit-il, avoir recours à la ponction que lorsque le fluide amassé en grande quantité cause la suffocation ou des accidens qu'on ne peut dissiper par les remèdes ordinaires ; car les femmes qui ont subi la ponction pour prévenir l'accroissement de la tumeur, péris-

(1) Essai sur l'hydropisie.

(2) M. TACHERON, chirurgien à Villers-Coteret, a trouvé une hydropisie de l'ovaire dans le cadavre d'une fille de quatre-vingt-huit ans, dont la maladie avoit commencé à l'âge de trente. Le kyste occupoit toute la capacité de l'abdomen, excepté le bassin. Mém. de l'acad. roy. de chirurg. pag. 458. Le citoyen PETIOT a traité une fille de trente-huit ans qui en étoit affectée dès l'âge de vingt.

(3) CULLEN élém. de méd. prat. tom. 2. pag. 585.

» sent plutôt que celles à qui on ne l'a pas faite ; la séro-  
 » sité qui s'épanche de nouveau devient purulente , et l'on  
 » est obligé d'y donner plus souvent issue qu'à celle de  
 » l'ascite. » DUVARNEY le jeune qui avoit fait les travaux  
 les plus suivis sur l'hydropisie des ovaires (1) assure qu'il n'a  
 jamais vu une malade guérir par la ponction ; il cite un  
 grand nombre de personnes dont cette opération a accéléré  
 la mort. Je crois , avec M. MORAND , que le mieux est d'inciser  
 la tumeur , à l'effet de procurer la suppuration du kyste ,  
 ou bien encore d'emporter l'ovaire affecté quand les circons-  
 tances le permettent. Je rapporterai à ce sujet ce qu'il dit  
 dans les mémoires de l'académie de chirurgie (2) : « On  
 » peut fort bien mettre en question s'il ne conviendrait  
 » pas d'attaquer les hydropisies enkystées par incision. Mr.  
 » LE DRAN a donné deux observations sur cela bien capa-  
 » bles de nous encourager , et il a raison de conseiller l'opé-  
 » ration avant que la tumeur soit portée à un volume trop  
 » considérable. » Plus bas il ajoute : « Tout amas de liqueur  
 » qui tourne à la suppuration rentre dans la classe des apos-  
 » tèmes , et l'opération est d'un grand secours pour le  
 » malade. » Je citerai encore à l'appui de mon opinion un  
 fait rapporté dans SCARDONA : *In transactionibus , dit-il ,  
 regie societatis Londini , in quibus singulare exemplum habetur  
 hujusce affectus largâ sectione curati per D. R. HOURSTOUN  
 in fœminâ quinquagesimum octavum annum agente.*  
*de morb. mulier. lib. 5. pag. 130.*

[1] Voy. CHAMRON , tom. 2. pag. 419.

[2] Mém. de l'acad. roy. de chirur. tom. 1. pag. 459.

90 Voyons à présent ce que nous dit CHAMBON : Quant à  
 l'extirpation de l'ovaire que j'ai proposée plus haut » cepen-  
 » dant quand on a reconnu la maladie dans ses commen-  
 » cemens, quand la tumeur n'est pas adhérente, quand le  
 » sujet est sain et vigoureux, faut-il l'abandonner à une mort  
 » certaine, tardive à la vérité, mais en cela plus affreuse,  
 » puisque la malade sait qu'elle porte les causes de sa des-  
 » truction ? DIEMERBROECH croit qu'on peut extirper  
 » l'ovaire (1) ; il est vrai qu'il ne parle que de l'opération  
 » qu'on pratiquoit chez les femmes saines ; le motif de  
 » cette cruelle opération, infâme dans son principe, étoit  
 » de rendre les femmes stériles pour abuser impunément  
 » des plaisirs de l'amour : c'étoit un usage établi chez les  
 » Égyptiens qui, au rapport d'Alexandre, furent imités en  
 » cela par une nation d'Arabie. SUIDAS et ATHÉNÉE con-  
 » firmient ce récit par des exemples semblables : ceci prouve  
 » au moins que cette opération faite dans des siècles très-  
 » reculés n'étoit pas regardée comme absolument destruc-  
 » tive, puisqu'on l'avoit souvent répétée, ce qui ne seroit  
 » pas arrivé s'il n'eût pas été possible d'en guérir. Ne peut-  
 » on pas inférer de là que la chirurgie, aidée aujourd'hui  
 » des connoissances de l'anatomie, et portée à un haut  
 » degré de perfection, pourroit tenter la même opération  
 » avec bien plus de succès (2) ? Ces conjectures semblent  
 » se changer en principes certains, quand on lit les remar-  
 » ques de M. MORAND à ce sujet ; il semble n'en excepter

(1) DIEMERB. anat. Lugdun. 1779, de ventr. infer. pag. 136.

[2] On la pratique tous les jours sur les femelles des animaux, et il en est fort peu qui succombent à cette opération.

que les cas où l'ovaire auroit acquis une adhérence trop marquée avec les parties ambiantes ; mais comme il n'y en a point dans les commencemens , il la croit toujours praticable. Les ulcères survenus spontanément , les sétons , les cautères sont des moyens dont la nature et l'art se servent quelquefois pour pallier cette cruelle maladie et prolonger les jours de la malade.

Je termine ici ma dissertation ; elle seroit susceptible de beaucoup d'extension , sur-tout dans le diagnostic. Mon but n'a pas été de donner quelque chose de nouveau sur la maladie dont je viens de parler ; mes foibles moyens ne me le permettoient pas. J'ai voulu seulement faire sentir combien on doit être réservé lorsque , dans un cas douteux , on est appelé pour prononcer sur une maladie (2) qui peut attaquer à la fois et la vie et l'honneur de cette foible , mais intéressante moitié de l'espèce humaine. Et plein de confiance en l'indulgence de nos MÉCÈNES , je leur dirai avec un auteur moderne : *Te denique, L. B., precibus, quibus par est, humillimis exoratum velim, ut si quæ, eaque meliõra, quàm quæ in fide mecum communicæ, meamque in hoc argumento notitiam adaugeas, et erroribus, si qui fuerint, ex imbecillitate ingenii immixti, condonando exoptatum dissertationis meæ promoveas.* (2)

(1) L'hydropisie des ovaires.

(2) SCHLENNER de ovar. morb. in disput. ad morb. hist. et curat. ab ALBERT.

HALLER collect.

FIN.

---

---

# PROFESSEURS

## DE L'ÉCOLE DE SANTÉ

### DE MONTPELLIER.

Médecine légale.	G. J. RENÉ, Directeur.
Physiologie et Anatomie.	C. L. DUMAS. .....
Chimie.	J. A. CHAPTAL. .....
Matière médicale et Botanique.	A. GOUAN. J. N. BERTHE.
Pathologie.	J. B. T. BAUMES. P. LAFABRIE.
Médecine opérante.	A. L. MONTABRÉ. V. BROUSSONET.
Clinique interne.	H. FOUQUET. J. PÉTIOT.
Clinique externe.	J. POUTINGON. A. MEJAN.
Accouchemens, maladies des femmes, éducation physiq. des enf.	J. SENEAX. J. M. J. VIGAROUS. J. VIRENQUE, Conservateur.